

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 5 (1929-1930)
Heft: 14

Artikel: La Défense nationale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708694>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Staffelführer und gibt mit dem Taschentuch energische Zeichen. Zwanzig Meter über dem Boden sacken wir noch einmal durch. Der Pilot gibt Vollgas. Wir fegen über den Boden. Maschine auf den Boden drücken! gibt der Fluglehrer durch Zeichen zu verstehen. Keine leichte Sache! Die Räder berühren den Boden. In der nächsten Sekunde befinden wir uns fünf Meter darüber. Vollgas! Der Motor heult auf. Der Pilot drückt die Ma-Maschine. Radlandung. Ein Riesenluftsprung. Wieder am Boden, wieder ein Sprung. Noch einer — dann ein letzter.

Die Beobachter springen aus den ausrollenden Maschinen, um sie am Flügel zu halten und gegen den Wind zu stabilisieren. Wir verteilen uns längs der Landungspiste, um unsern nach und nach landenden Kameraden beizustehen. Nach der Landung der letzten Besatzung geht das Lächeln einer sichtbaren Erleichterung über alle Gesichter.

(Fortsetzung folgt.)

Billet du jour

Billet du jour.

Nous avons donc peur des socialistes ; c'est un fait connu sur lequel il est inutile de revenir. Nos chambres fédérales sur leur ordre ont déjà décidé depuis plusieurs années de ne pas dépasser le chiffre de 85 millions pour le budget militaire. On dira et avec raison : 85 millions, c'est formidable ! Avec cette somme combien d'hôpitaux pourrait-on bâtir, combien d'orphelinats pourraient accueillir de petits délaissés, combien de routes, de ponts, de tunnels nécessaires à la collectivité pourraient être créés, combien d'enfants doués mais sans fortune pourraient être dirigés grâce à une sage orientation et surtout sélection professionnelles. Combien facile surtout serait l'organisation des fameuses assurances sociales ! Vous imaginez sans peine toute la série de bonnes raisons qu'il y a à ne pas dépenser chaque année une si grosse fortune : les organes rouges qui tiennent à tout prix à démolir notre armée pour pouvoir à tout prix également démolir notre pays sans être arrêtés par les baïonnettes des gens d'ordre, ces organes, dis-je, vous servent chaque matin une longue liste de raison péremptives.

Eh oui ! braves gens ! C'est une vieille histoire que de dire : les hommes sont fous de lancer l'argent par les fenêtres au moment où ils en ont un besoin si pressant ! Mais supposez (l'exemple est ridicule à force d'avoir été cité) notre armée licenciée et un de nos voisins pénétrant chez nous pour une cause quelconque (disons cause quelconque car au point où nous en sommes nous ne pouvons plus compter sur la solidarité internationale et la justice est livrée au bon vouloir des grandes puissances!) une ville est atteinte par les colonnes de l'envahisseur. **Cinq minutes** après, les 85 millions du budget militaire sont engloutis ; une seule banque, quelques fabriques . . . et le tour est joué. Nous ne parlerons pas des malheurs sans nombre dont bénéficiera le pays qui sera désormais bien mort et des pertes inévitables de vies humaines. En voilà assez ! Petites économies, vous dis-je ! Du reste on peut prendre le problème par l'autre bout ! Pour construire les casernes et les arsenaux il faut des maçons, des ouvriers et des matériaux dans vingt corps de métiers différents ; pour les uniformes il faut des tisserands, des fileurs, des tailleurs, des cordonniers . . . pour les armes il faut des mécaniciens, des fondeurs, des mineurs, des cheminots . . . Arrêtons-nous car nous savons là aussi que les fameux 85 millions s'en vont à des industries qui sans eux devraient chercher ailleurs des ressources souvent rares ! L'argent coule, coule,

telle l'eau d'une fontaine ! On ne vote pas un budget pour constituer un trésor de guerre !

Eh bien ! on veut encore rogner sur cette somme ! Pressé par les antimilitaristes et quelques citoyens qui croient découvrir l'Amérique, le Conseil fédéral mettra prochainement en œuvre une « commission des Économies » ! Les Chambres ont parlé ! 7 membres (maintenant 12) vont se réunir pour chercher le moyen de moins dépenser dans l'armée ! Le jeu est dangereux ! Puisse-nous ne pas nous repentir de cette économie de « bouts de chandelles » comme on dit familièrement !

On nous a dit que la tâche n'a pas été facile de trouver parmi nos parlementaires nos grands industriels, et nos grands commerçants, les compétences et la bonne volonté nécessaire pour constituer cette commission ; ces messieurs prétendaient ne pas vouloir perdre leur temps. Je crois tout prosaïquement que nombre de citoyens éclairés n'ont pas voulu accepter de gaité de cœur la grave responsabilité de diminuer notre force nationale.

Soyons tranquille ! La commission dite des économies fera de son mieux mais en épluchant soigneusement le budget militaire elle ne trouvera pas le moyen de diminuer beaucoup nos dépenses. Au contraire, si elle travaille dans un esprit vraiment critique elle ne pourra que recommander aux chambres fédérales un peu de prudence dans les réductions du budget. Ce sera le comble !

D.

La Défense nationale

La neutralité effective de la Suisse remonte à 1515. Après la défaite de Marignan, les Confédérés renoncèrent à toute tentative d'expansion extérieure. Plus tard, cette neutralité trouva un fondement dans des traités. Elle fut confirmée à l'occasion de notre entrée dans la Société des Nations, avec cette réserve, toutefois, qu'en échange du privilège d'être son seul membre neutre, la S. D. N. nous a imposé l'obligation de prendre nous-mêmes les mesures nécessaires à la garantie de cette neutralité, autrement dit de maintenir l'armée et de la rendre apte à cette tâche.

L'instruction de base de l'armée, le service en campagne (en abrégé S. C.) débute par ces lignes : « Notre défense nationale a pour unique objet la protection de notre indépendance. C'est donc à repousser une agression . . . que nous devons nous préparer ».

Le problème défensif étant ainsi nettement posé, nous allons examiner comment le S. C. cherche à le résoudre. Mais, auparavant, il nous paraît indiqué d'expliquer ce qu'est ce S. C.

L'art de disposer et d'employer les moyens en vue du combat, s'appelle la tactique. Ces moyens, ce sont les troupes avec leur armement (fusil, fusil-mitrailleur, mitrailleuse, canons, etc.) et leur matériel (de transport : voitures automobiles et hippomobiles : de transmission : télégraphe, téléphone, radio, signaux optiques), etc., etc. Il est bien évident que l'armement influence considérablement la tactique : on ne se bat pas avec une lance comme avec un fusil, un canon ou un char d'assaut. Le terrain, lui aussi, « imprime à chaque action un caractère particulier » : on n'attaque pas en terrain couvert par une haute végétation, des forêts ou des localités, comme en terrain découvert, en terrain coupé (cours d'eau, ravins), ou en relief (collines, montagnes), comme en terrain plat. Sans aller plus loin, on se sera rendu compte que « l'activité tactique, à la guerre, ne se laisse pas réglementer de façon rigide ». Il est cependant indispensable que les cadres, chargés de conduire la troupe, con-

naissent le rendement de chacun de leurs moyens et sachent l'utiliser pour en obtenir l'effet maximum. Il faut aussi qu'ils soient capables d'évaluer l'influence du terrain pour dans chaque cas en tirer le meilleur parti. Il faut enfin qu'ils se comprennent à demi-mot et, qu'à cet effet, ils aient des idées et un langage communs. C'est avec l'intention de créer cette unité de vues ou de doctrine, que le S. C. a paru au cours de 1927.

Etant donné notre manque d'expérience, il va de soi que notre S. C. est fortement apparenté aux instructions similaires de l'étranger issues de la guerre. Il en diffère toutefois par sa première partie, intitulée « la défense nationale ». C'est la matière de cette première partie que nous voudrions faire connaître à nos lecteurs, d'abord parce que c'est une innovation, ensuite parce qu'elle cherche à résoudre le problème défensif suisse, et enfin parce qu'elle ne s'adresse pas qu'à l'armée, mais fait appel au concours de toute la population. On peut regretter que les idées émises le soient si modestement — huit articles en cinq pages ! — mais elles ont déjà fait du chemin et seront certainement suivies de mesures d'exécution plus détaillées.

Le S. C. ramène à trois le nombre des situations de guerre dans lesquelles nous pourrions nous trouver : où nous serons seuls contre l'ennemi, où nous serons naturellement alliés à tout adversaire de l'état envahisseur, où — ce qui fut récemment le cas — nous n'aurons qu'à veiller, l'arme au pied, dans un conflit entre voisins. Conclusion : préparons-nous à la tâche la plus ardue, celle où nous serions seuls à supporter le poids de la lutte contre un ennemi supérieur en nombre et en matériel. Mobilisons « toutes nos forces au moindre danger », car si nous étions surpris, cela pourrait avoir des suites funestes. Nous avons déjà prévu cette mobilisation accélérée — dont la Suisse a le record — car nous sommes le seul pays qui ait osé confier au soldat rentrant chez lui son armement, son cheval et son équipement. Cela ne nous a pas trop mal réussi en 1914, puisque nous étions prêts avant les belligérants.

Le S. C. énumère ensuite les causes qui faciliteront notre défense et celles qui contrarieront l'ennemi.

1° D'abord le terrain. La protection de notre indépendance n'exigera pas des opérations de grande envergure en pays étranger. Nous ne nous lancerons pas à l'aventure. Laisant à l'ennemi les surprises de notre sol — notre plus précieux allié — c'est en terrain connu et familier que nous combattons.

2° Pour disposer judicieusement, les chefs doivent être renseignés sur les moyens de combat dont dispose l'adversaire à tel moment et à tel endroit. Cela permet de devenir ses intentions et de les contrecarrer. Les renseignements s'obtiennent par voie aérienne ou terrestre. Nos avions, étant donné leur faiblesse numérique, ne pourront guère observer, tout au plus chercheront-ils à entraver l'exploration adverse : ce que nos troupes (et leurs installations) devront également savoir faire avec habileté, en utilisant la couverture du sol ou, lorsqu'elles seront obligées de se montrer, en se camouflant. Le renseignement terrestre, par contre, s'obtiendra aisément pour nous, qui évoluerons dans un milieu ami, difficilement pour l'ennemi, que notre population s'efforcera de dérouter.

Comme aides, il n'y aura pas que les civils. Les soldats de toutes les classes d'âge, habitant la région, seront des éclaireurs et des guides précieux. Sans compter qu'organisés en petites patrouilles mobiles et difficilement saisissables, ils entraveront grandement l'exploration terrestre ennemie.

3° Pour commander, les chefs doivent pouvoir échanger des ordres et des comptes rendus. A cet effet,

les liaisons techniques ou (comme on dit en style militaire) les moyens de transmission ou encore les transmissions tout court ne nous manqueront pas. Nous tirerons parti des réseaux civils des télégraphes, téléphones, radios et — moyen très important — des postes colombo-philes installés dès le temps de paix. Sur les points que nous ne voudrions ou ne pourrions pas tenir, nous détruirons tous ces moyens pour contraindre l'ennemi à recourir aux siens.

4° Les voies de communications et les moyens de transport jouent un rôle souvent tyrannique, car ils permettent non seulement le rapide déplacement des troupes, mais encore leur ravitaillement en vivres, munitions, matériel, et l'évacuation de tout ce qui les gêne



«Siesta».

(malades, blessés, prisonniers, matériel défectueux, etc.). Nous procéderons comme pour les transmissions : utilisation intensive pour nos besoins, destruction (ponts, tunnels, etc.) et évacuation (locomotives, wagons, etc.) devant l'ennemi.

5° A ces destructions viendraient s'ajouter celles de dépôts, de fabriques, de réservoirs, de citernes, etc. Ici ou là on ferait le vide absolu par l'évacuation de la population civile, du bétail, etc.

6° On pourrait encore ajouter que, pour faciliter l'orientation, nous avons le loisir, dès le temps de paix, à côté de nos cartes officielles — dont l'ennemi serait aussi abondamment muni que nous — des cartes, plans et photographies d'ensemble (par avions) représentant les régions les plus importantes.

Tenant compte de tout cela, le S. C. examine ensuite comment nous devrions combattre.

Vouloir être partout, ce serait s'exposer — en raison de l'étendue de nos frontières — à n'être fort nulle part. Un mince cordon est vite rompu. Certes, la résistance doit commencer au seuil même de la Suisse et se continuer peu à peu. Mais la nature du terrain s'oppose parfois à ce que nous portions l'accent de notre défense sur la frontière même. La population ne devra pas s'affoler si, sur certains points, nous cédonc du terrain, à l'effet d'attirer l'ennemi dans une région couverte qui lui interdise de mettre en œuvre ses moyens supérieurs en avions, en artillerie et en chars de combat et, d'autre

part, nous permette de mieux le battre. Comme l'envahisseur ne pénétrera pas en masse compacte, mais en colonnes canalisées par les voies de communication et — selon la remarque du colonel-divisionnaire Sonderegger — alourdies par un matériel abondant, nos troupes les plus mobiles auront à faire preuve de mordant au cours de la retraite et s'efforceront de harceler les flancs de ces colonnes toujours vulnérables. Plus vulnérables encore seront les communications que l'ennemi est obligé, sous peine de mourir de faim, de conserver avec sa base de ravitaillement. Plus ces communications — qui sont à proprement parler les artères et les veines d'une armée — s'allongeront, plus elles seront exposées aux coups des petits détachements locaux, dont nous avons déjà parlé, opérant cette fois-ci dans le dos de l'ennemi.

Mais notre armée a besoin d'une base identique sur laquelle — première manifestation offensive — l'adversaire lancera ses innombrables avions. Actuellement, nous aurions peine à tenir le coup, bien qu'il ne faille pas s'exagérer les effets matériels des bombes aériennes à gaz ou à éclats. Cependant, lors même que notre aviation de chasse sera sortie de son état embryonnaire, que nous serons pourvus de batteries antiaériennes, de mitrailleuses spéciales, de projecteurs, de détecteurs (appareils acoustiques révélant l'approche d'avions) et de masques à gaz pour la population civile, l'effet moral de ces bombardements sera considérable et mettra à dure épreuve la fermeté de notre peuple. Il n'y a pas à se le dissimuler, la base de notre armée, c'est la Suisse entière ; dans leur foyer, invalides, femmes et enfants seront exposés aux coups tout comme les soldats sur le front, avec cette circonstance aggravante qu'eux-mêmes ne pourront pas se défendre. Les événements de 1918, en Allemagne, et précédemment en Russie, témoignent que toute démoralisation de l'arrière gangrène le front et que la population civile a renoncé à la lutte avant le combattant. C'est ce qui fait dire à notre S. C. : « L'armée ne saurait résister victorieusement sans le concours de toute la nation ».

Quelle est la nature de ce concours ?

1^o Avant tout endurer stoïquement, en songeant que les épreuves du combattant sont infiniment plus grandes et que les plaintes qui lui parviennent de l'arrière diminuent sa force de résistance. L'aviation adverse s'efforcera de renouveler ses attaques pour amener la population à faire pression sur les Chambres fédérales et leur faire conclure n'importe quelle paix, même désastreuse.

2^o Faire preuve de confiance, relever le moral. « Qui-conque manifeste des sentiments défaitistes est un lâche dont l'attitude peut provoquer la panique. » Qui ne se souvient d'août 1914 et de novembre 1918 ! des fausses nouvelles lancées par l'espionnage étranger et colportées avec la complicité de nos bavards ?

3^o Etre prudent dans ses propos. « Taisez-vous ! Méfiez-vous ! des oreilles ennemies vous écoutent ! » lisait-on dans tout la France. « Des propos isolés, d'apparence inoffensive, constituent pour les espions, qui les recueillent et les groupent, des renseignements importants, et, de la part de leur auteur, une vraie trahison ».

4^o « Chacun est tenu d'accepter le travail qui lui sera assigné dans les entreprises privées et publiques. »

Le S. C. résume lui-même toutes les obligations par le motto :

« Le courage civique se manifeste par la confiance et l'entr'aide », à quoi il ajoute que l'amour du pays se manifeste par des actes, non par des paroles.

Mais il est temps de conclure ; je ne saurais mieux faire que le S. C. Qu'on en juge :

« Soutenue par un peuple déterminé à affronter le danger, à supporter les privations et les souffrances, l'armée sera de taille à maintenir notre antique indépendance. »

Et plus loin : « Notre histoire, celle d'autres petits Etats, prouvent qu'une lutte, en apparence sans histoire, peut finalement aboutir à un succès. Un peuple, même vaincu, a plus fait pour sa liberté, en sauvegardant son honneur et en forçant l'estime, qu'en se soumettant honteusement. »
Colonel Léderrey. (Patrie suisse.)

Absturz eines Militärfliegers

Der Flieger durch Fallschirm gerettet.

Die Fliegerabteilung 2, unter Kommando von Major Rihner, befindet sich seit Montag, 10. März, in Sursee im Wiederholungskurs; sie besteht aus drei Kompagnien. Davon führte die Jagdfliegerstaffel 14 am Samstag morgen Staffelflüge über Sursee aus. Bei einem dieser Flüge über Sursee hat kurz nach 9 Uhr der Motor eines Flugzeuges, einer neuen Devotine-Maschine, in 300 Meter Höhe «ausgebaut», d. h. sich losgelöst. Der Pilot, Lt. Suhner von Brugg, erfasste die Situation so rasch, dass er sich sofort mit dem Fallschirm loslösen konnte. Nach 100 Metern öffnete sich dieser und Lt. Suhner landete glatt in einem Baumgarten. Das Flugzeug aber stürzte nach führerlosem Weiterflug von 100 Metern auf den «Mühlmatthof», wo es das Dach zerschlug und nachher auf die Erde niederrutschte. Der Motor allein liegt 300 Meter davon entfernt. Die Untersuchung ist sofort an die Hand genommen worden.

Dazu wird der «N.Z.Z.» von der Kommandostelle des Wiederholungskurses der Fliegerabteilung 2 in Sursee telephonierte: Die Fliegerabteilung 2 befindet sich zurzeit im Wiederholungskurs. Die Jagdfliegerkompagnie 14, die dieser Abteilung zugeeilt ist, führte am Samstagmorgen übungsweise Staffelflüge durch. Anlässlich eines solchen Fluges in etwa 300 bis 500 Meter Höhe über Sursee bemerkte Pilot Lt. Suhner, dass an seinem Flugzeug der Motor ausbaute. Kurz entschlossen, sprang er mit dem Fallschirm ab und gelangte unversehrt an der Peripherie von Sursee in einen Obstbaumgarten. Das führerlose und motorlose Flugzeug flog wenige hundert Meter weiter, streifte ein Hausdach und gelangte vollständig zerstört zu Boden. Der Motor wurde etwa 300 Meter vom Flugzeug entfernt im Boden eingegraben gefunden.

Die technische Untersuchung ist bereits im Gange und wird in allererster Linie festzustellen haben, auf welche Ursachen der Ausbau des Motors zurückzuführen ist. Höchst wahrscheinlich ist aber Propellerbruch die primäre Ursache.

Der Pilot hat eine bemerkenswerte Geistesgegenwart bewiesen. Es ist dies das erstmal, dass sich der Fallschirm in unserer Fliegertruppe als ausgezeichnetes Rettungsmittel erweisen konnte.

Gesucht: fremdländische Futterstoffe für Schweizer Uniformen!

In einer deutschen Textil-Fachschrift suchte letzthin eine «schweizerische Uniformfabrik» Angebote auf Futterstoffe in Kunstseide für Reiterpelerinen und Rockfutter. Wir verstehen, dass man in den Kreisen der zum Teil darniederliegenden schweizerischen Textil-Industrie über eine derartige wirtschaftliche Gesinnungslosigkeit entrüstet ist. Was sagen unsere Offiziere dazu? Jedenfalls werden sie darauf halten, bei Aufträgen hinfort die Verwendung schweizerischen Materials ausdrücklich zur Bedingung zu machen. Ob das Vorgehen der Firma, deren Leitung von wirtschaftlichem Schamgefühl nicht allzusehr belastet zu sein scheint, für ihre Kundenwerbung von Vorteil ist, darf man füglich bezweifeln.

Wir stehen nicht an, beizufügen, dass von den im Ragionebuch aufgeführten Uniformfabriken die Erklärung vorliegt, dass sie mit dem Inserat nichts zu tun haben.

Schweizerwoche-Verband.

* * *